



De la racialisation du sexisme au sexisme identitaire

Christelle Hamel

► To cite this version:

Christelle Hamel. De la racialisation du sexisme au sexisme identitaire. Migrations Société, 2005, Femmes dans la migration, 17 (99-100), pp.91-104. hal-04156887

HAL Id: hal-04156887

<https://hal.science/hal-04156887>

Submitted on 11 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



DE LA RACIALISATION DU SEXISME AU SEXISME IDENTITAIRE

Au cours des deux dernières décennies, les relations entre les sexes parmi les migrants du Maghreb et leurs enfants français ont régulièrement attiré l'attention : les "affaires" de mariages forcés, de crimes d'honneur et du voile ont tour à tour été médiatisées. Avec la récente focalisation sur les viols collectifs, les pratiques sexistes dans "les quartiers" ont à nouveau dominé l'actualité politique et médiatique. Ces pratiques furent insérées dans les débats sur la "délinquance", "l'insécurité" et sur "l'intégration des jeunes issus de l'immigration", débats qui marquèrent les campagnes électorales lancées début 2001 pour les municipales, la présidentielle, puis les législatives de 2002.

Suite aux attentats du 11 septembre 2001 commis aux États-Unis, la question de la sécurité intérieure a été reformulée en France à partir de la "menace" réelle ou supposée de l'islam pratiqué par les jeunes issus de l'immigration maghrébine. Les débats aboutirent au renforcement du vote d'extrême droite le 21 avril 2002, puis au durcissement de la politique sécuritaire.

En avril 2003, lors du rassemblement de l'Union des organisations islamiques de France au Bourget, Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur, déclara que les femmes musulmanes devaient figurer dévoilées sur leur carte d'identité. Une troisième "affaire du voile" prit alors le relais de l'indignation déclenchée par les "tournantes" et de la peur générée par les attentats. Le voile porté par certaines jeunes femmes fut alors médiatiquement érigé en signe de la progression d'un islam intégriste, particulièrement sexiste, promu par des pères et des frères auxquels elles seraient intégralement soumises.

Cette interprétation déboucha le 15 mars 2004 sur le vote de la loi interdisant le port de signes religieux à l'école. Ainsi, les violences des hommes envers les femmes au sein de ce groupe minoritaire constituent le prisme à travers lequel des questions politiques d'un autre ordre — migration, intégration, sécurité nationale et internationale — sont appréhendées. La dénonciation de ces violences se trouve donc mêlée à des enjeux politiques qui débordent amplement

la lutte contre les violences sexistes, voire l'occulte, tout en la manipulant, ce qui complexifie le travail de prévention de ces violences.

La présente contribution examine la façon dont le racisme manipule la dénonciation du sexisme, puis présente les effets de ces discours sur les personnes qui en sont la cible. Elle soutient que loin de faire diminuer les violences sexistes, les logiques racistes qui se cachent derrière l'anti-sexisme tendent à les renforcer. Ma démonstration s'appuie sur des données recueillies lors d'une recherche sur l'expérience du racisme, la sexualité et la gestion des risques d'infection par le VIH menée entre 1997 et 2003 auprès de 69 garçons et filles, âgés de 18 à 25 ans¹.

La racialisation des violences sexistes et le rejet des fils d'immigrés

L'analyse des relations entre les sexes au sein des familles émigrées du Maghreb doit porter une attention particulière à la dynamique des rapports sociaux racistes qui façonnent les interactions entre ces familles et les Français dits "de souche". Le racisme subi agit en effet sur l'élaboration des normes et des valeurs qui guident les pratiques des migrants post-coloniaux et de leurs enfants français. Leur expérience relationnelle avec les Français dits "de souche" est marquée par la confrontation aux préjugés et par l'existence de discriminations dans l'accès à l'emploi, au logement, aux savoirs, aux soins, aux loisirs...

Les émigrés du Maghreb et leurs descendants français ont ainsi en commun d'être les cibles potentielles et pré-désignées d'un traitement inégalitaire fondé sur le faciès ou le nom, même si les discriminations ne s'exercent pas de façon identique sur chacun d'eux : les plus diplômés disposent de ressources qui atténuent les effets négatifs du racisme et ils sont moins stigmatisés que ceux dépourvus de qualification.

Symétriquement, si tous les Français dits "de souche" ne sont pas les agents de la discrimination, tous sont susceptibles de bénéficier d'un traitement préférentiel corrélatif à la discrimination des migrants et de leurs enfants. Aussi les pratiques discriminatoires ont-elles pour

1. Cf. HAMEL, Christelle, *L'intrication des rapports sociaux de sexe, de "race", d'âge et de classe : ses effets sur la gestion des risques d'infection par le VIH chez les Français descendants de migrants du Maghreb*, Paris : EHESS, thèse de doctorat en anthropologie, 2003, 720 p.

effet de hiérarchiser et de classer les individus en deux groupes : l'un minoritaire et infériorisé, composé de ceux qui sont exposés aux discriminations racistes ; l'autre majoritaire et dominant, composé de ceux qui exercent les discriminations ou qui en sont les bénéficiaires potentiels. Les discriminations étant exercées sur la base de la couleur de la peau ou du nom, les deux groupes ainsi créés sont investis d'une connotation raciale que l'on retrouve d'ailleurs dans les termes "Français de souche", "Maghrébins" et "Arabes".

La mise en exergue par certains membres du groupe majoritaire de quelques signes culturels différenciateurs spécifiques à certains membres du groupe minoritaire permet ensuite de légitimer à un niveau culturel cette frontière racialisée. Le crime d'honneur, le port du voile, la religion, parce qu'ils prêtent facilement à la stigmatisation, font partie de ces traits culturels devenus différenciateurs, même s'ils ne sont pas partagés par tous les membres du groupe minoritaire. Leur surmédiation jette le discrédit sur l'ensemble des personnes "racisées", soupçonnées de cautionner de telles pratiques, ce qui les renvoie à une altérité culturelle indépassable puis permet de les déclarer "non intégrables" parce que "trop différentes". Ce processus justifie *a posteriori* les discriminations et entérine au niveau culturel l'idée d'une altérité synonyme d'une infériorité "évidente" — pour ne pas dire "naturelle" — des individus "racisés".

Aujourd'hui, le renvoi des émigrés du Maghreb et de leurs enfants à cette altérité indépassable a pour particularité de s'élaborer par la dénonciation récurrente des violences sexistes et par la construction de représentations spécifiques des hommes et des femmes. Les normes régissant les relations entre les sexes au sein de ce groupe se construisent alors en réaction à ces discriminations et à ces discours.

Comment ces rhétoriques racistes et genrées s'élaborent-elles ? Depuis le début de l'année 2001, la profusion et la juxtaposition des émissions sur "les banlieues" ont laissé entendre que la violence envers les femmes y serait beaucoup plus importante que dans le reste de la société, et que la prégnance de cette violence s'expliquerait par la culture dite "arabe"² ou "musulmane" de leurs habitants.

Par le biais de ces deux affirmations, la dénonciation des violences est devenue le support de l'altérisation des membres de ce

2. Il faut noter que le terme "arabe" désigne pour le groupe majoritaire un ensemble de personnes qui elles-mêmes ne se définissent pas forcément comme telles.

groupe minoritaire, constituant un point d'appui privilégié pour édifier une frontière de type "nous"/"eux" qui a institué ce groupe en "corps étranger" au sein de la nation. Étant entendu que le sexisme serait l'expression d'un archaïsme fondamental, tandis que l'égalitarisme sexuel serait la preuve d'une manière d'être "moderne" et "civilisée", le sexisme sert d'indicateur du degré de modernisation et de civilisation des groupes sociaux.

Toutefois la mesure de ce sexisme s'opère à partir d'éléments interdisant la comparaison entre le groupe majoritaire discriminant et les groupes minoritaires "racisés" : le sexisme prenant des formes légèrement différentes selon les groupes sociaux — en dépit d'une trame commune à tous — les quelques formes spécifiques du sexisme des personnes "racisées" sont d'autant plus décriées par le groupe majoritaire que ce dernier peut opérer une comparaison faussée et se prévaloir de ne pas être sexiste.

Enfin, imputer au seul groupe minoritaire des pratiques sexistes communes à tous les groupes (le viol collectif) permet au groupe majoritaire d'orienter l'attention vers le groupe minoritaire plutôt que de procéder à une analyse approfondie du sexisme dans l'ensemble de la société.

La présentation des viols collectifs dans les banlieues comme un phénomène nouveau et en expansion, imputable à l'incompatibilité des "cultures musulmanes" et "occidentales", c'est-à-dire au "choc des civilisations"³, est un exemple de l'altérisation de la violence sexiste. L'expression "jeunes de banlieue" permet effectivement de désigner, sans les nommer, les seuls fils des immigrés post-coloniaux, particulièrement ceux originaires du Maghreb. Ces jeunes gens (dont une infime minorité seulement a commis certains de ces viols⁴) furent globalement accusés d'être trop attachés aux valeurs "traditionnelles" de leur "culture", comme si leur sexisme ne pouvait s'expliquer que par leur "arabité" ou leur "islamité" présumées. Le machisme exacerbé de certains de ces garçons a été institué en révélateur du caractère sexiste par essence de la culture dite "arabe", assimilée à une culture "archaïque" et "barbare". Ce raisonnement, qui a réactivé

3. Paul AMAR, émission *On aura tout lu !*, "L'islam est-il soluble dans la République ?", diffusée les 16 et 19 novembre 2002 sur France 5.

4. Cf. HAMEL, Christelle, *L'intrication des rapports sociaux de sexe, de "race", d'âge et de classe*, op. cit., p. 434 ; JASPARD, Maryse et al., *Les violences envers les femmes en France. Une enquête nationale*, Paris : La Documentation française, 2003, 370 p. (voir pp. 209-231).

la figure de "l'Arabe violeur" forgée durant la colonisation⁵, n'est pas nouveau dans l'extrême droite française⁶, mais avec la médiatisation des "tournantes"⁷, il s'est diffusé avec une inquiétante facilité dans l'ensemble de la société. Ces jeunes furent donc davantage traités en "étrangers de l'intérieur".

Ces viols furent encore érigés en preuve de la régression des droits des femmes en France, ce dont les fils d'immigrés furent déclarés responsables⁸. Certes, bien que ces viols soient inacceptables, pour parler légitimement de "régression" il faudrait prouver que ceux-ci n'existaient pas en nombre aussi important auparavant et qu'ils n'existaient pas en proportion équivalente dans le groupe majoritaire. Or ni l'une ni l'autre de ces affirmations n'est juste, comme nous l'avons démontré en 2003⁹. La "régression" étant imputée au groupe minoritaire, on a pu conclure explicitement ou implicitement à "l'échec de l'intégration" des enfants d'immigrés, voire à leur "impossible intégration", ainsi qu'à l'illégitimité de leur présence sur le territoire français.

Le groupe majoritaire, en faisant fi de l'ampleur des violences sexistes en son sein (alors que le viol et la violence conjugale sont bel et bien présents dans tous les milieux sociaux¹⁰), en mettant en exergue certaines différences culturelles dans les manifestations du sexisme (comme la volonté de voiler les femmes), en occultant parallèlement la spécificité de son propre sexisme (la tendance à exhiber les femmes dans leur nudité en toutes circonstances et à les réduire à des objets sexuels), a construit un raisonnement qui non seulement culturalise, mais aussi ethnicise et "racialise" les violences sexistes : celles-ci sont conçues comme le produit de la culture dite "arabe" ou "musulmane" ; cette dernière serait marquée par un très haut degré de sexisme qui la traverserait de manière atemporelle

5. Cf. ZEHRAOUI, Ashène, "Images de l'Autre : la population d'origine maghrébine au regard de la société française", *Migrations Société*, n° 54, novembre-décembre 1997, pp. 7-20.

6. Cf. VENNER, Fiammetta, "Femmes d'extrême droite : discours et militantes", in : DORE-AUDIBERT, Andrée ; BESSIS, Sophie (sous la direction de), *Femmes de Méditerranée : politique, religion, travail*, Paris : Éd. Khartala, 1995, pp. 143-155.

7. Cf. HAMEL, Christelle, "'Faire tourner les meufs'. Les viols collectifs : discours des médias et des agresseurs", *Gradhiva*, n° 33, 2003, pp. 85-92 ; MUCCHIELLI, Laurent, *Le scandale des "tournantes". Déviances médiatiques, contre-enquête sociologique*, Paris : Éd. La Découverte, 2005, 124 p.

8. Cf. GUÉNIF-SOUILAMAS, Nacira ; MACÉ, Éric, *Les féministes et le garçon arabe*, La Tour-d'Aigues : Éditions de l'Aube, 2004, 106 p. (voir p. 11).

9. Cf. HAMEL, Christelle, "Faire tourner les meufs", art. cité.

10. Cf. JASPARD Maryse et al., *Les violences envers les femmes en France*, op. cit., pp. 55-99.

et anhistorique ; enfin, tout individu dont le phénotype correspondrait à la culture dite "arabe" serait d'emblée porteur de ce sexisme.

En somme, la culture dite "arabe" serait sexiste par essence, et les hommes dits "arabes" sexistes par nature. Voilà qui viendrait corroborer l'idée de "l'impossible intégration" des fils d'immigrés. La dénonciation des violences sexistes "en banlieue" a ainsi été utilisée par des rhétoriques arabophobes et négrophobes.

De tels raisonnements ont permis, d'une part, aux divers pouvoirs en place de justifier la fermeture des frontières à l'immigration et, d'autre part, aux membres du groupe majoritaire de pratiquer des discriminations à l'encontre des éléments masculins du groupe minoritaire avec le sentiment d'une certaine légitimité.

La "Beurette émancipée" érigée en figure de l'intégration réussie

Parallèlement à la stigmatisation des "garçons arabes", l'émergence du mouvement *Ni putes ni soumises*, qui a dénoncé à juste titre les violences sexistes dans les quartiers pauvres et ségrégés des grandes agglomérations urbaines, a reçu l'accueil très favorable des médias, des pouvoirs politiques et de la population. À l'inverse des fils d'immigrés, les filles qui participent à ce mouvement symbolisent pour la société globale l'"intégration réussie". Elles incarnent la figure de la "Beurette émancipée" refusant la soumission que ses parents et ses frères lui imposeraient de façon systématique.

En arrière-fond de cette image, l'on perçoit que pour le groupe majoritaire, c'est à la condition d'une rupture avec la "culture" sexiste de leurs parents et de leurs frères que l'intégration des filles deviendrait possible. Alors que les garçons seraient les farouches défenseurs de "leur culture", les filles, parce qu'elles refusent d'être bridées dans leur liberté et d'être traitées différemment, apparaissent dans l'imaginaire collectif des Français dits "de souche" comme étant désireuses et capables de "s'intégrer".

La manipulation par le groupe majoritaire de la volonté des femmes de se libérer des contraintes patriarcales a ainsi pour effet de les désolidariser des hommes là où hommes et femmes pourraient mener une action commune contre le racisme. Rappelons que si les femmes sont moins stigmatisées dans les discours, elles n'en sont pas

moins discriminées dans la pratique : les filles et les fils d'immigrés algériens âgés de 20 à 29 ans ayant un CAP ou un BEP sont respectivement 36 % et 39 % à être au chômage, contre respectivement 20 % et 10 % des filles et fils de parents français¹¹. De plus, le recours à la dénonciation des violences sexistes pour accuser les hommes de "ne pas vouloir s'intégrer" confère un sens particulier à la révolte des femmes contre le sexisme : cette révolte se trouve assimilée à la validation de l'idée raciste du refus masculin de s'intégrer, ce qui place ces dernières en situation d'être, pour les hommes de leur groupe, les alliées implicites du racisme du groupe majoritaire.

De l'“intégration” des filles et de leur “émancipation sexuelle”

Les discours sur l'intégration possible des filles par opposition à l'intégration impossible des garçons mettent aussi en jeu la sexualité. Métaphoriquement, ils conduisent à une érotisation de la figure de la “Beurette” : l'émancipation à laquelle ces jeunes femmes sont invitées connote effectivement une émancipation sexuelle. Or, dans un contexte où les « *garçons arabes* »¹² sont érigés en hommes machistes par nature, l'appel à se rebeller contre eux contient un message secondaire : il enjoint aux filles de construire leur vie affective et sexuelle non pas avec un homme du “même” groupe qu'elles, mais avec un homme du groupe majoritaire, censé être plus “moderne” et moins sexiste.

La sexualité est donc le lieu d'une évaluation des descendants d'immigrés à l'aune des hommes français dits “de souche”. L'ethnisation et la racialisation des violences sexuelles et sexistes infériorisent les premiers en les stigmatisant, ce qui transforme les seconds en hommes plus désirables. Dès lors, la décision des femmes du groupe minoritaire de choisir pour partenaire un homme de leur groupe ou de l'autre groupe est interprétée respectivement comme l'invalidation et la validation de la prétendue moindre désirabilité des hommes dits “arabes”¹³. Ce message transforme chaque fille

11. Cf. TRIBALAT, Michèle, *Faire France. Une grande enquête sur les immigrés et leurs enfants*, Paris : Éd. La Découverte, 1995, 231 p. (voir pp. 176-177).

12. GUÉNIF-SOUILAMAS, Nacira ; MACÉ, Éric, *Les féministes et le garçon arabe*, op. cit.

13. Au lecteur que ce développement paraîtrait exagéré, voici ce qu'une jeune femme d'origine maghrébine nous a confié suite à la présentation orale de ce texte en mai 2004 : « C'est la

d'origine immigrée en objet érotisé d'une concurrence sexuelle masculine mettant en jeu des hommes symbolisant des catégories dites "ethniques" ou "raciales".

Il n'est pas nécessaire que cette infériorisation des uns par rapport aux autres soit explicitement verbalisée ni même pensée par celles et ceux qui dénoncent le sexisme de la culture dite "arabe" pour que ce message soit perçu par une partie — si ce n'est la totalité — des jeunes hommes et des jeunes filles d'origine maghrébine. La racialisation et l'ethnisation des violences sexistes, notamment du viol, produisent elles-mêmes ce message. Dès lors, l'énonciation par le groupe majoritaire de discours favorables aux filles de migrants mais défavorables aux fils relève bien souvent d'un racisme qui fait de la dénonciation du sexisme un instrument de sa domination et de la sexualité l'un de ses espaces d'expression.

Soulignons que cette description de l'interconnexion des rapports de domination racistes et sexistes fournit une explication à la revendication actuelle du port du voile par certaines jeunes femmes : celui-ci étant perçu comme un signe de fermeture sexuelle à l'endroit des hommes du groupe majoritaire, il peut incarner — consciemment ou non — pour celles qui le portent une forme de résistance à cette érotisation raciste qui n'est guère "émancipatrice".

Le sexisme identitaire comme produit du racisme

Le contrôle social exercé par les parents et leurs fils sur la sexualité des filles doit être analysé au regard de trois éléments : le sexisme ordinaire qui traverse toute société et tout groupe social, l'injonction à l'émancipation faite aux descendantes de migrants et l'histoire coloniale de la France.

Examinons d'abord le dernier point afin d'appréhender le parcours migratoire des parents et de resituer le sexisme observable aujourd'hui dans certaines familles dans sa généalogie historique.

première fois que j'entends quelque chose qui me parle autant. C'est vraiment ce que je ressens. Et... excuse-moi de te dire les choses comme ça, mais c'est rare pour une Française ». Puis elle ajouta : « En fait, on est vraiment obligées d'inventer un nouveau féminisme, parce que nous, on doit aussi défendre les mecs, alors c'est paradoxal ! ».

Les législations des pays du Maghreb restreignent à divers degrés les droits des femmes, les placent dans un statut d'infériorité et criminalisent la sexualité extramaritale. Les codes de la famille sont le produit d'un système patriarcal préexistant à la période coloniale, mais la codification de celui-ci dans le droit "positif" après les indépendances s'inscrit également dans une vague de réactions à la colonisation¹⁴. Il faut dire que les colonisateurs français avaient procédé à l'érotisation des femmes "indigènes" en les reproduisant dénudées sur les cartes postales¹⁵, que l'armée française avait organisé la prostitution de ces mêmes femmes pour "divertir" ses soldats¹⁶ et que la pratique du viol avait fait partie des moyens mis en œuvre pour torturer les femmes résistantes ou pour faire parler leurs maris¹⁷.

La sexualité avait donc été l'un des lieux d'exercice du pouvoir du colonisateur, notamment en Algérie. Plus globalement, les colonisateurs avaient tenté de briser les capacités de résistance des sociétés colonisées en essayant de gagner la complicité des femmes, appelées à "s'émanciper" du joug de leurs maris et à se révolter contre leur patrie. Parallèlement, les hommes avaient été décrits comme des "vampires sadiques", ayant des pratiques "barbares" envers leurs épouses¹⁸.

Ayant été les cibles du discours "émancipateur" des colonisateurs, les femmes qui militèrent au moment des indépendances pour améliorer leur statut juridique et obtenir l'égalité furent soupçonnées de trahir leur société et accusées « d'assimilationnisme ou de volonté d'occidentalisation »¹⁹. Leur place dans la famille devint ainsi le centre des discours nationalistes : maintenir les femmes dans leur infériorité statutaire

14. Cf. DAOUD, Zakya, *Féminisme et politique au Maghreb. Sept décennies de luttes*, Casablanca : Eddif, 1996, 409 p.

15. Cf. TARAUD, Christelle, *Mauresques. Femmes orientales dans la photographie coloniale, 1860-1910*, Paris : Éd. Albin Michel, 2003, 144 p.

16. Cf. TARAUD, Christelle, *La prostitution coloniale, Algérie, Tunisie, Maroc, 1830-1962*, Paris : Éd. Payot, 2003, 496 p.

17. Voir le témoignage de Madame Ighilariz dans le documentaire réalisé par Patrick Rotman, *L'ennemi intime*, diffusé le 6 mars 2002 sur France 3.

18. Cf. FANON, Franz, "L'Algérie se dévoile", in : FANON, Franz, *L'an V de la Révolution algérienne*, Paris : Éd. Maspero, 1959, réédité aux éditions La Découverte et Syros, 2001, pp. 16-50 ; CLANCY-SMITH, Julia, "Islam, gender, and identities in the making of French Algeria, 1830-1962", in : CLANCY-SMITH, Julia ; GOUDA, Frances (Ed.), *Domesticating the Empire : race, gender, and family life in French and Dutch colonialism*, Charlottesville, London : University Press of Virginia, 1998, pp. 154-174.

19. DAOUD, Zakya, *Féminisme et politique au Maghreb*, op. cit., p. 219.

et contrôler leur sexualité par l'invocation de l'islam nouvellement proclamé religion d'État perpétuait l'opposition au colonialisme, mais accentuait aussi la pensée patriarcale préexistante en l'enserrant dans l'identité nationale émergente.

S'il est évident que parmi les migrant-e-s venu-e-s en France après la décolonisation, certain-e-s quittèrent leur pays pour échapper à ce durcissement progressif des normes régissant les relations entre les sexes, il est aussi évident que d'autres le quittèrent en étant imprégné-e-s de cet univers de pensée. Or aujourd'hui, les hommes immigrés sont présentés comme des pères "arriérés" particulièrement sexistes à l'égard de leurs épouses et de leurs filles. Ces dernières sont appelées à leur tour à s'émanciper et leurs frères sont assimilés à des délinquants, voire à des violeurs. Voilà qui ne peut que participer au maintien, à la réactivation ou à l'activation d'un contrôle social fort sur les filles.

Alors que le projet d'un retour au pays d'origine a été abandonné par beaucoup, certains parents ont donc gardé leur regard tourné vers leur pays de provenance ou bien l'ont à nouveau orienté vers celui-ci pour ce qui concerne l'éducation de leurs filles, si bien qu'ils se réfèrent aux valeurs qui y prévalent — ou qui y prévalaient — plutôt qu'à celles qui ont cours en France. Il s'ensuit que le désir d'autonomie exprimé par leurs filles est parfois ressenti comme une validation du racisme, ce qui induit en retour une surveillance accrue. Les pratiques éducatives discriminatoires à l'égard des filles se distinguent alors du sexisme ayant cours au sein du groupe majoritaire : il s'agit d'un sexisme que l'on peut qualifier d'identitaire puisqu'il s'inscrit ainsi dans un processus défensif vis-à-vis du racisme.

La virginité et le choix du conjoint : des enjeux identitaires

Le *sexisme identitaire* se traduit surtout par le contrôle de la sexualité des filles, généralement invitées à respecter le principe de virginité, alors que cet impératif ne s'exerce pratiquement pas sur les garçons. Cette règle existant dans des contextes non marqués par la colonisation ou le racisme, il ne s'agit pas ici d'expliquer sa source première, celle-ci étant indéniablement issue d'une pensée patriarcale. Notre propos vise plutôt à expliquer pourquoi les parents continuent d'accorder de l'importance à la virginité de leurs filles dans le cadre

migratoire, alors qu'on pourrait s'attendre à ce que cette norme perde foncièrement de son sens, étant donné qu'ils résident en France depuis plusieurs décennies.

L'enquête sur l'entrée des jeunes dans la sexualité réalisée en 1994 atteste du fait que les filles sont éduquées dans le sens du respect du principe de virginité : à 18 ans, seules 45,8 % des jeunes filles interrogées ayant un ou deux parents émigrés du Maghreb ont déjà eu un rapport sexuel, contre 70,3 % de celles dont les deux parents sont français et contre 79,1 % des garçons de parents émigrés du Maghreb²⁰.

Le maintien de cette norme fait partie des réactions aux rhétoriques racistes présentées plus haut : dans un climat social où les immigrés en provenance du Maghreb et leurs fils français sont assignés à la honte de leur culture et de leur être par la dénonciation de traits culturels sexistes, l'éventuel désir des filles de transgresser cette règle peut être interprété comme une forme de validation du discours raciste, et par là comme un reniement de leurs parents, de leur histoire, de leur "culture", de leur groupe, de leur être... Les propos de Zohra, étudiante en DEUG d'anglais, âgée de 21 ans, qui a dû longuement discuter avec ses parents pour que ceux-ci acceptent ses sorties le soir, alors qu'ils s'inquiétaient de la préservation de sa virginité, illustrent ce constat : *« Nos parents, pour eux, on les oublie si on veut faire évoluer les choses. Parce qu'eux, tout est question de traditions, de religion, d'honneur. Oui, d'honneur surtout ! Et ils disent : "On est venu en France, mais c'est pas une raison pour faire comme eux !". En fait, ils veulent pas qu'on s'intègre [...]. Mais tu sais, si vraiment j'arrêtais mes études et que je les écoutais, eh ben, ils seraient déçus aussi dans un sens. Alors faut faire les choses contre eux aussi, et malgré tout, ils sont contents, mais c'est fatigant, parce qu'ils nous reprochent : "Attention ! La famille là-bas... Faut suivre la lignée..." »*.

La peur ressentie par les parents de voir leurs filles les renier devient intelligible si l'on se réfère aux discours qui les incitent d'une part à "s'intégrer" en opérant une rupture avec leur famille et d'autre part à "s'émanciper" sexuellement avec des hommes du groupe majoritaire. Cette peur participe au maintien de l'importance accordée

20. Cf. LAGRANGE, Hugues ; LHOMOND, Brigitte (sous la direction de), *L'entrée dans la sexualité : le comportement des jeunes dans le contexte du sida*, Paris : Éd. La Découverte, 1997, 431 p. (voir p. 41).

à la virginité et à l'honneur familial, et contribue à perpétuer le contrôle social.

Le choix du conjoint constitue un autre enjeu à partir duquel s'exerce le contrôle de la sexualité des filles. En 1992, l'enquête *Mobilité géographique et insertion sociale*²¹ révélait que 15 % des Françaises âgées de 20 à 29 ans nées de parents algériens avaient un conjoint français dont les deux parents étaient français, alors que 50 % des garçons français nés de parents algériens avaient une conjointe française dont les deux parents étaient français²². Ce déséquilibre montre combien la sexualité des filles et des garçons est l'objet d'un traitement différencié au sein des familles. Sur les 27 filles que j'ai interrogées, 23 ont déclaré ne pas pouvoir envisager un mariage avec un Français dit "de souche" sans risquer une rupture avec leurs parents, et quatre avaient une sœur aînée ayant été « bannie de la famille » pour cette raison. À l'inverse, trois ont déclaré que leur mère leur avait garanti le droit de choisir elles-mêmes leur futur époux sans restriction quant à l'appartenance dite "ethnique" de celui-ci.

Il ressort également que la stigmatisation s'abat souvent sur celles qui choisissent de vivre avec un Français dit "de souche" : Seïf, étudiant en licence d'arabe, qui refuse de s'immiscer dans la vie amoureuse de sa sœur et qui n'attache aucune importance à la virginité de sa future épouse, explique combien le mariage dit "mixte" de sa sœur serait ressenti comme une trahison : « *Il faut que ce soit un Maghrébin ! Un musulman d'abord, un Maghrébin ensuite. Un Marocain, ça serait encore mieux !* [rire]. *Si c'est un Français, ça posera beaucoup de problèmes. Mes parents le prendraient très mal. Il va falloir qu'elle s'attende à des cassures avec la famille et à ne plus revoir certaines personnes. C'est une question d'appartenance. Déjà, à la base : à la religion, à la culture, à tout. Pour mes parents, on est marocains, point final ! On n'est pas français. Qu'on soit ici ou là-bas, ça change rien, on est des Arabes de France. Pour eux, intégration, ça existe pas, ça veut rien dire. Intégration dans la société française, ils veulent pas ça. Ils ont compris que notre vie elle est ici, mais qu'on reste entre nous, quoi ! C'est pas possible que ce soit avec quelqu'un d'autre [...]. Mon père, il pourrait pas dire à ses frères, ses amis de là-bas, son entourage de là-bas, que sa fille se marie avec un Français.*

21. Cf. TRIBALAT, Michèle ; RIANDEY, Benoît ; SIMON, Patrick, *Mobilité géographique et insertion sociale*, enquête conduite par l'INED en 1992.

22. TRIBALAT, Michèle, *Faire France*, op. cit., p. 78.

Rien que pour l'honneur, il pourrait pas. C'est l'honneur ! Ta fille se marie avec un Français, mais, heu... c'est une pute, quoi ! On la considère comme une pute parce qu'elle s'donne ».

Pour vraiment saisir le sens de ce qu'éprouvent les parents de Seif quant au choix du conjoint de leur fille et pour comprendre ce que la formule « *l'intégration, ça n'existe pas* » signifie, il faut savoir qu'ils ont vivement poussé tous leurs enfants, filles et garçons, à faire de longues études, et qu'ils n'envisagent pas de retourner au Maroc, ce que Seif explique ainsi : « *Mon père, il est trop français dans sa tête maintenant ; jamais il pourra retourner là-bas !* » ! Alors que ce père a donc adopté les valeurs "françaises", il se sent "musulman" et "marocain" lorsqu'il s'agit de "l'intégration" de ses enfants, ou plus précisément de la sexualité de sa fille. Seif a encore expliqué que la perte de la virginité de sa sœur ne la déshonorerait pas aux yeux de son père si elle se mariait avec un garçon maghrébin. En revanche, un mariage avec un Français la plongerait dans le déshonneur, même si elle demeurerait vierge.

La virginité a donc une importance secondaire par rapport à l'appartenance dite "ethnique" du conjoint. C'est qu'un mariage dit "mixte" prendrait le sens d'une validation par sa fille de la stigmatisation qui le vise ainsi que tous les autres hommes dits "Arabes" en le présentant moins désirable que les hommes dits "Français". Aussi le terme "intégration", associé par le groupe dominant au mariage "mixte" des filles, implique-t-il le renvoi de ce père à une infériorité "raciale". Elle sous-tend sa "déshumanisation" et l'on imagine que cela soit difficilement supportable. C'est donc contre sa fille qu'il se retourne, à défaut de pouvoir le faire contre le groupe dominant. Le déshonneur tient surtout à la trahison identitaire et à la rupture des liens de solidarité avec les hommes du groupe minoritaire que ces mariages tendent à représenter. L'importance accordée au principe de virginité dans le contexte migratoire correspond à la volonté de prévenir ces mariages dits "mixtes" plus qu'à la volonté d'interdire toute sexualité pré-maritale aux filles.

Contrôle social des filles et violences sexistes

L'étude des discours médiatiques et des données ethnographiques montre que la sexualité est socialement construite par les rapports sociaux racistes : en manipulant les divisions de genre, ceux-ci

confèrent aux choix sexuels des femmes la signification d'une validation ou d'une invalidation des discours racistes. Leur sexualité constituant alors un enjeu particulier pour le groupe minoritaire, le contrôle social exercé sur elles tend à s'accroître, et il en résulte parfois l'usage de la violence.

Affirmer que ce contrôle et cette violence relèveraient d'un "sur-sexisme" atemporel qui caractériserait la culture dite "maghrébine" ou "musulmane", comparativement aux autres cultures, est une erreur. Si cette "culture" est, comme toute autre, fondée sur une hiérarchisation des sexes, il ne peut être prétendu que le sexisme qui la traverse n'aurait pas subi de variations au cours des siècles ou qu'elle ne saurait être susceptible de transformations. En revanche, on peut affirmer avec certitude que le caractère exacerbé du sexisme de certains hommes émigrés du Maghreb et de certains de leurs fils français, observable aujourd'hui, s'explique en partie par le racisme qui caractérise le contexte socio-historique actuel : en présentant les hommes émigrés du Maghreb et leurs fils nés en France comme des hommes machistes par nature, ce racisme tend, comme nous l'avons vu, à faire exister certains d'entre eux conformément à ce « *portrait mythique* »²³.

Christelle HAMEL
Post-doctorante en sociologie
INED
Paris

23. Nous reprenons ici l'expression proposée par MEMMI, Albert, *Portrait du colonisé précédé de Portrait du colonisateur*, Paris : Éd. Gallimard, 2002, 171 p. (1^{re} édition 1957).